

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2010

RÉFORME DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION - (n° 2150)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 106

présenté par
M. Loos-----
ARTICLE 26

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.